



## **BVVB INFO N°8**

### **ACTUALITE DU MOIS DE JANVIER : LES PV pleuvent à La VDB**

Plusieurs quartiers ont été touchés par la distribution de PV :

- **Vieux Chemin de Montlhéry**
- **Joncs-Marins**

Les actions que nous menons sont pour la sécurité des piétons mais pour les réaliser, les devoirs de notre Maire sont : **INFORMATION - COMMUNICATION - PREVENTION et REPRESSION**

Une pétition a été organisée par les riverains des Joncs-Marins qui ont été verbalisés, 80 personnes ont signé.

Suite à cette pétition une réunion le 25/1 a été programmée, étaient présents Monsieur le Maire, M. Mathieu, M. Charlot, Mme Violes - 2 riverains des Joncs-Marins et 1 personne Vieux Chemin de Montlhéry.

Les 3 riverains ont fait part de leur mécontentement à Monsieur le Maire sur la façon dont les PV ont été distribués (attention certains PV présentent un vis de forme, il manque le cachet de la Police Municipale)

Exemples : une personne qui sortait ses courses de sa voiture devant son entrée de garage ou une autre personne de passage qui déposait un courrier ont été verbalisées

Monsieur le Maire va revoir la méthode de fonctionnement avec sa police Municipale pour temporiser leur élan. Il s'engage suite à cet entretien à matérialiser rapidement aux Joncs-Marins des places de stationnements protégées, à informer les Urbisylvains sur le stationnement par une circulaire.

Vous trouverez ci-joint un article du Républicain du 22/1 concernant la répression dans notre commune.

Monsieur le Maire a aussi été victime d'une erreur du journaliste les PV sont de 35€ et non de 11€ (même pendant les soldes)

BVVB a écrit également une lettre à Monsieur le Maire en demandant que les règles de stationnement soient indiquées aux entrées de ville, comme le prévoit la réglementation

Nous devons être solidaires, notre rôle c'est aussi de vous informer des problèmes rencontrés sur notre commune. Nous demandons aux personnes verbalisées de se faire connaître c'est la seule façon de se tenir au courant dans les différents quartiers. Il faut se connaître et nous donner les moyens de faire une action comme l'a fait le quartier des Joncs-Marins. Il faudrait obtenir de la municipalité de ne pas mettre « la charrue avant les bœufs » !

Concernant le stationnement en expérimentation du Vieux Chemin de Montlhéry. La Municipalité proposera en février des emplacements aux riverains.

Nous profiterons de la réunion avec les Services Techniques du 17 février pour arrêter une date pour une réunion de quartier.

Notre principale préoccupation du 17/2 sera **LE STATIONNEMENT** dans les différents quartiers sinistrés par la circulation en demandant un calendrier des mises en action